

Table des matières

9.1 grille des tarifs

9.1 GRILLE DES TARIFS

Les tarifs pour l'étude d'une demande de certificat d'autorisation, d'une demande de permis de construction ou d'une demande de permis de lotissement sont exigibles au moment de la présentation de la demande et doivent être calculés selon la grille suivante :

Certificats d'autorisation	
Changement d'usage ou de destination d'un terrain ou d'une construction	20 \$
Abattage d'arbres	0 \$
Déplacement ou démolition d'une construction	20 \$
Travaux de réparation d'une construction	30 \$
Installation ou réparation d'une enseigne	20 \$
Installation d'une piscine (creusée ou hors terre)	20 \$
Autres certificats d'autorisation	20 \$

Permis de construction	
Construction d'un bâtiment principal résidentiel	75 \$
Construction d'un bâtiment principal commercial, industriel ou public	75 \$
Construction d'un bâtiment principal agricole	50 \$
Construction d'un bâtiment accessoire	30 \$
Travaux d'agrandissement, de rénovation, de transformation	30 \$

Autres permis	
Installations de traitement des eaux usées (fosse septique et/ou champ d'épuration)	0 \$
Ouvrage de captage d'eau souterraine	20 \$
Tout autre permis	20 \$

Permis de lotissement	
Pour toute opération cadastrale	25 \$ par lot